



D/15-05-2024

Le 7 Mai 2024



## DÉCISION DU MAIRE

### PRISE EN VERTU D'UNE DÉLÉGATION DONNÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

### PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE COMMUNALE PLURIANNUEL ANNÉE 2024 (MARCHÉ N° 202408TX)

### À CONCLURE AVEC L'ENTREPRISE CHARIER TP SUD

Le Maire de la Commune des MOUTIERS EN RETZ ;

**VU** le Code de la Commande Publique et notamment les articles R. 2123-1 et R 2123-4 ;

**VU** l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération n° 31-06-20 du Conseil Municipal du 8 Juin 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a donné délégation à Madame le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**CONSIDÉRANT** la consultation lancée en procédure adaptée > 90 000 € HT pour les travaux de terrassement, voirie et assainissement EP pour le programme voirie pluriannuel 2024-2028 ;

**CONSIDÉRANT** que la concurrence a joué correctement ;

**VU** le rapport d'analyse des offres ;

#### ÉTANT PRÉALABLEMENT EXPOSÉ :

L'avis d'appel public à la concurrence est paru dans Ouest France Loire-Atlantique et Vendée le 19 Mars 2024 et a été publié sur le profil acheteur de la commune.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- 50 % Prix des prestations 2024/2028
- 20 % Prix des prestations 2024
- 30 % Mémoire justificatif

Trois plis ont été reçus dans les délais, sur le profil acheteur, dont les candidatures ont été déclarées recevables.

Après analyse de l'offre, en combinaison des critères de jugement, la proposition de l'entreprise CHARIER TP SUD est régulière et donc recevable et ressort comme étant une offre économiquement avantageuse.

**VU** le budget primitif 2024 approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 25 Mars 2024 ;

## D É C I D E

**Article 1er** : d'attribuer le marché à la société CHARIER TP SUD - PA du Chaffault - 13, rue de l'aéronautique - 44344 BOUGUENNAIS Cedex pour effectuer les travaux de voirie sur la commune des Moutiers en Retz, sur la base du Détail Quantitatif Estimatif – Bon de commande 2024 selon les montants suivants :

2024		
TRANCHE FERME HT	TRANCHE OPTIONNELLE HT	TOTAL HT
125 494,10 €	68 176,00 €	193 670,10 €

La commune se réserve le droit d'affermir ou non la tranche optionnelle au cours du marché.



**Article 2** : Le présent marché est conclu pour un an, renouvelable 3 fois dans le cadre du programme pluriannuel de voirie.

**Article 3** : Les travaux du programme d'aménagement de voirie communale pluriannuel feront l'objet annuellement d'une décision du maire, sur la base du Détail Quantitatif Estimatif.

**Article 4** : La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un donner acte. Un extrait en est affiché à la porte de la mairie.

Expédition en est adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Nazaire
- Madame le Receveur Municipal
- Monsieur le Directeur de l'entreprise CHARIER TP SUD

**Article 5** : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification ou publication et réception par le Représentant de l'Etat:

- soit d'un recours gracieux, adressé au Maire,
- soit d'une saisine de Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique en application de l'article L.2131-8 du Code général des collectivités territoriales,
- Soit d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de Ille Gloriette 44041 NANTES CEDEX – dans le délai cité ci-dessus ou dans un délai de 2 mois à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif ou gracieux a été préalablement déposé. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Le Maire,  
Pascale BRIAND



Le Maire,

Pascale BRIAND